

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

19 RUE DE L'ARTISANAT - 2080 ARIANA - CHARGUIA II - TUNISIE

FAX N° (216-70) 836 568 – 837 041 PHONE N° (216-70) 837 322

OBJET : CONSULTATION N° PP26/581

Acquisition de deux systèmes de vidéosurveillance CCTV

La Compagnie Tunisienne de Forage (C.T.F.) se propose de lancer une consultation relative à l'acquisition, l'installation, la mise en service et la formation du personnel à l'utilisation de **deux systèmes de vidéosurveillance CCTV (Closed-Circuit Télévision)** destinés aux Rig 04 et Rig 07 de la CTF, selon les spécifications techniques détaillées dans **les annexes**.

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en **HTVA** conformément à la procédure ci-dessous **(1 ou 2)**.

PROCEDURE DE SOUMISSION :

Les offres doivent parvenir à la CTF :

Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/ L'enveloppe externe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- L'adresse de la CTF,
- Les références de la consultation (PP 26/581)
- La mention " NE PAS OUVRIR "
- (Ni le nom, ni le sigle ni aucune autre indication pouvant renseigner sur l'identité du soumissionnaire ne doivent figurer sur cette enveloppe).

* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

B/L'enveloppe interne doit :

* porter :

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE "
- le nom et l'adresse du soumissionnaire

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

-Les documents demandés au niveau de cahier de charge

Le texte de la consultation, dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.



- Le bordereau de prix dûment rempli, signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- Document justificative relative à la référence proposée

2- Par e-mail :

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

Votre mail doit :

* Porter :

La référence de la consultation (PP26/581)

* Contenir :

- Le texte de la consultation, Annexe, Annexe I et Annexe II dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- -Le bordereau de prix (suivant modèle en Annexe II) dûment rempli, signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- La fiche de référence dûment rempli, signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- Document justificative relative à la référence proposée

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le

02 Novembre 2026 à 17h. Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi pour les plis et la date & l'heure pour les mails).

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières, après la correction des éventuelles faute de calcul, seront classées du moins disant au plus disant, sera retenue l'offre moins disante qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation (fourniture des documents exigés au niveau de l'article E.1).

Conditions particulières

- Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 120 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.
- De préférence, le délai de livraison ne doit pas dépassée trois mois à partir de la date de réception de notre bon de commande.
- Le mode de paiement est de 45 jours, par virement bancaire, date réception de votre facture accompagnée des attachements de réception signé par les deux parties et les documents exigés

SALUTATIONS

C.T.F.

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



ANNEXE

DESCRIPTIF TECHNIQUE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SYSTÈMES CCTV

A. OBJET

*Le présent descriptif technique a pour objet la **fourniture, l'installation, la mise en service et la formation du personnel** relatives à deux systèmes de vidéosurveillance **CCTV (Closed-Circuit Television)** destinés aux **Rig 04 et Rig 07** de la CTF.*

*Les systèmes devront être adaptés aux conditions d'utilisation sur chantier de forage pétrolier et répondre aux spécifications techniques définies dans le présent document et dans **l'Annexe 1 – Spécifications techniques des équipements**.*

B. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

*Le détail des systèmes CCTV ainsi que les caractéristiques techniques minimales de leurs différents composants sont définies dans **l'Annexe 1** du présent descriptif.*

Le prestataire devra fournir des équipements neufs, de qualité industrielle, adaptés aux conditions d'utilisation sur les installations de forage pétrolier et compatibles avec les contraintes de montage et de démontage fréquents et des vibrations des équipements de chantier.

Toute solution proposée devra être complète et opérationnelle, y compris tous les accessoires, câbles, connecteurs, supports, boîtes de jonction, presse-étoupes et autres éléments nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement du système.

C. MATÉRIEL À FOURNIR

*Le prestataire devra fournir, pour **chaque système CCTV**, au minimum :*

Désignation	Quantité minimale
Moniteur	1
Caméra CCTV	2
Câblerie nécessaire au raccordement des caméras au moniteur	Selon besoin
Boîte de jonction	2, si nécessaire
Fiches mâles	8
Fiches femelles	8
Presse-étoupes adaptés	Selon besoin
Supports et accessoires de fixation	Selon besoin
Alimentation et accessoires électriques nécessaires	Selon besoin
Autres accessoires nécessaires à l'installation et au fonctionnement	Selon besoin

Câblage

Le prestataire devra prévoir la fourniture et l'installation de la câblerie nécessaire entre les deux caméras et le moniteur.

*La distance indicative entre chaque caméra et le moniteur est de **50 mètres**.*



Les câbles devront être adaptés aux conditions d'utilisation sur chantier, notamment aux contraintes mécaniques, aux variations de température, à l'humidité, à la poussière et aux conditions d'installation propres aux appareils de forage.

Connexions rapides

*Compte tenu des opérations de **montage et démontage des équipements de forage**, le système devra être équipé de connexions permettant un démontage et un remontage rapides et fiables.*

À ce titre, le prestataire devra fournir au minimum :

- **08 fiches mâles ;**
- **08 fiches femelles ;**

ou toute autre solution équivalente adaptée au type de câble et permettant d'assurer la continuité et la fiabilité des connexions.

Le nombre définitif de connecteurs et accessoires devra être confirmé par le prestataire en fonction de la solution technique proposée.

Accessoires complémentaires

*Le prestataire devra inclure dans son offre **tous les accessoires, consommables et équipements auxiliaires nécessaires à une installation complète et opérationnelle**, même s'ils ne sont pas explicitement mentionnés dans la présente liste.*

Aucune fourniture indispensable au bon fonctionnement du système ne pourra être considérée comme optionnelle.

D. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

L'installation comprendra au minimum :

1. *L'implantation et la fixation des caméras.*
2. *L'installation du moniteur.*
3. *La pose et la protection de la câblerie.*
4. *Le raccordement de l'ensemble des équipements.*
5. *L'installation des boîtes de jonction et presse-étoupes.*
6. *La configuration du système.*
7. *Les essais de fonctionnement des deux caméras.*
8. *La vérification de la qualité de l'image.*
9. *La vérification de la stabilité des connexions.*
10. *La mise en service définitive du système.*
11. *La formation du personnel CTF.*

*À l'issue des travaux, le prestataire devra remettre un **rapport de mise en service** confirmant le bon fonctionnement du système.*

E. DOCUMENTS À FOURNIR

1. Documents à fournir avec l'offre

Le soumissionnaire devra fournir :

- **Un certificat ou attestation de représentation de la marque** proposée, ainsi que la justification de la disponibilité du service après-vente en Tunisie.
- **Les fiches techniques et catalogues des équipements** proposés.
- **Une description de la solution CCTV** proposée.
- **Une liste détaillée des équipements et accessoires** inclus dans l'offre.

2. Documents à fournir à la livraison

Le prestataire devra fournir :

- **Les certificats de conformité (COC – Certificate of Conformity)** de chaque équipement, lorsque applicables.
- **Un certificat de garantie d'une durée minimale de deux (2) ans.**
- **Le manuel d'utilisation et de maintenance.**



- *Le manuel ou catalogue des pièces de rechange.*
- *Les rapports d'installation et de mise en service.*
- *Les documents relatifs à la formation du personnel CTF.*

F. LIEUX DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés sur les chantiers de la CTF :

- **Rig 04**
- **Rig 07**

Les deux sites sont situés sur le territoire tunisien et peuvent être implantés en zone saharienne.

G. OBLIGATIONS DES PARTIES

1. Obligations du prestataire

Le prestataire aura notamment à sa charge :

- *La fourniture de l'ensemble des équipements et accessoires nécessaires au fonctionnement complet du système.*
- *Le transport des équipements jusqu'au lieu d'installation.*
- *L'installation complète des systèmes CCTV.*
- *Le câblage, le raccordement et la fixation des équipements.*
- *La mise en service et les essais fonctionnels.*
- *La configuration du système.*
- *La fourniture des tenues de travail et des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés pour son personnel pendant toute la durée des travaux.*
- *La réalisation des travaux conformément aux règles de sécurité applicables sur les chantiers CTF.*
- *La formation du personnel CTF chargé de l'utilisation et de la maintenance de premier niveau du système.*
- *La remise de la documentation technique et des rapports de mise en service.*

*La durée d'installation et de mise en service de chaque système CCTV ne devra pas dépasser **trois (3) jours**, sauf contrainte particulière dûment justifiée et acceptée par la CTF.*

2. Obligations de la CTF

La CTF aura notamment à sa charge :

- *La fourniture des autorisations d'accès et de passage nécessaires pour les déplacements vers les sites situés dans le Sahara.*
- *La mise à disposition des moyens d'accès nécessaires au chantier, selon les conditions d'exploitation du site.*
- *Lorsque le lieu de travail est situé à plus de **50 km de la ville de Sfax**, la CTF prendra en charge, pendant la période d'installation et de mise en service, le **transport et la restauration de deux (2) personnes du prestataire pendant une durée maximale de trois (3) jours**.*

H. GARANTIE

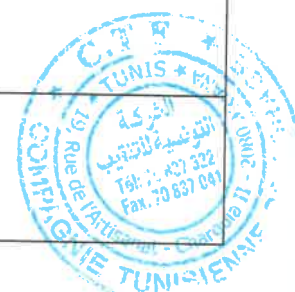
*Le système complet et l'ensemble de ses composants devront être couverts par une **garantie minimale de deux (2) ans** à compter de la date de mise en service.*

Durant la période de garantie, le prestataire devra assurer la prise en charge des défauts résultant d'un vice de fabrication ou d'un dysfonctionnement des équipements, conformément aux conditions de garantie du constructeur.



ANNEXE 1 : Spécifications techniques d'un SYSTÈMES CCTV

	Spécifications / Équipements	Minimum Requis	Offre proposée	Conformité (réservé à la CTF)
1.	MONITEUR			
1.1.	Quantité	01 Moniteur		
1.2.	Afficheur	Écran 15" ou plus		
1.3.	Affichage simultané	Affichage d'au moins 2 caméras en même temps		
	Entrées (Input)	Minimum 04 caméras		
	Fonctionnalités	Contrôle de la rotation des caméras et gestion du zoom à l'écran		
	Tension d'alimentation	240V ou 110V		
	Fréquence	50/60 Hz		
	Certification Zone Dangereuse	Zone 2 classe de température minimale T3 et le groupe d'explosion IIB		
	Indice de protection	≥IP64		
	Température de fonctionnement	+45 °C		
	Connectivité	Possibilité de se connecter à un moniteur de bureau		
2.	CAMÉRA FIXE ATEX			
2.1.	Quantité	01 caméra		
2.2.	Résolution / Zoom	HD polyvalente avec zoom 4x		
2.3.	Accessoires	Support de montage mural / plafond (avec possibilité d'inclinaison) inclus		
2.4.	Certification Zone Dangereuse	Zone 2 classe de température minimale T3 et le groupe d'explosion IIB		



	Indice de protection	≥IP66		
3.	CAMÉRA FIXE STANDARD			
3.1.	Quantité	02 caméras		
3.2.	Résolution / Zoom	HD polyvalente avec zoom 4x		
3.3.	Accessoires	Support de montage mural / plafond (avec possibilité d'inclinaison) inclus		
	Indice de protection	≥IP66		
4.	CAMÉRA PTZ (ROTATIVE)			
	Quantité	01 caméra		
	Résolution / Zoom	HD polyvalente avec zoom 4x		
	Certification Zone Dangereuse	Zone 2 classe de température minimale T3 et le groupe d'explosion IIB		
	Indice de protection	≥IP66		
5.	Enregistrement (NVR / DVR)	Enregistreur vidéo (NVR / DVR Non ATEX distance 50 m) pour sauvegarder les séquences d'images continu sur 7jours		



ANNEXE II

BORDEREAU DES PRIX – Forfait- EN DT - HTVA

DESIGNATION	Qté	PRIX UNITAIRE HTVA	PRIX TOTAL HTVA
Fourniture, installation et mise en service d'un Closed Circuit TV System conformément aux termes et conditions en Annexe	02		

Arrêté le présent bordereau à la somme de (en toutes lettres).....

Fournisseur :

Non et prénom du signataire :

Fonction du signataire :

Signature :

Date :

